

Public cible

Cette formation initiale s'adresse aux expéditeurs de marchandises dangereuses par voie maritime.

Objectifs

Suite à la formation, le participant sera en mesure de préparer les expéditions de marchandises dangereuses destinées à être transportées par voie maritime selon les exigences internationales et nationales.

Durée

2 jours, 8 heures / jour

Contenu de la formation

Cette formation, appuyée par support audio-visuel, permettra au participant d'acquérir les connaissances exigées par les règlements internationaux et nationaux sur le transport des marchandises dangereuses. Nous sommes un organisme formateur agréé par la Commission des Partenaires du Marché du Travail, donc cette formation est admissible à Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre.

Voici les principaux sujets qui seront abordés:

- Connaître les exigences de base des lois et des règlements
- L'utilisation du guide I.M.D.G.
- Système de classification - 9 classes
- Critères de classification
- La ségrégation
- Les exigences d'emballage
- Marquages et étiquetage des colis
- Documents d'expédition
- Les plaques
- Le chargement des conteneurs
- Les exemptions
- Mesures d'urgence
- Rapport de rejet (fuites)

Tout au long de la formation, les participants sont invités à poser leurs questions au formateur. Des exercices seront effectués entre-autres sur la classification des matières dangereuses, l'étiquetage et le marquage des colis, ainsi que sur la préparation des documents d'expédition. Suite à chaque journée de formation, le participant devra remplir un questionnaire afin d'évaluer les connaissances acquises. Le questionnaire sera remis à l'employeur, ainsi qu'un certificat mural et un certificat format de poche.

Matériel de formation

- Cahier de travail
- Exemple d'une fiche signalétique / fiche de données de sécurité
- Liste de la classification des marchandises dangereuses
- Lignes directrices pour l'empotage des conteneurs
- Questionnaire
- Stylo
- Certificats, format mural et format de poche

Un Code I.M.D.G. - *Code Maritime International des Marchandises Dangereuses* sera à la disposition du participant.